
Valoriser les déchets du jardin : broyer et composter

Modifié le 26/02/25

Chaque année, plus de 400 kg de déchets végétaux sont collectés sur chacun des foyers individuels de la Métropole. Les biodéchets ménagers représentent quant à eux 30% du volume des ordures ménagères collectées.

Pourtant, ces déchets sont une ressource valorisable directement dans votre jardin, facilement et sans nuisance !

En compostant dans votre jardin, vous réduisez significativement les quantités de déchets à collecter et à traiter – et l'impact environnemental de ces opérations – vous les transformerez en une ressource gratuite et bénéfique pour vos cultures, pour la vie du sol et pour la biodiversité de votre jardin, tout en vous épargnant de nombreuses tâches fastidieuses.

Compostage, broyage, paillage, plantation de vivaces et d'espèces peu productrices de déchets, prairie fleurie, haie vive... À travers les rencontres du club des jardiniers, nous vous proposons des pistes de réflexion pour changer notre regard sur l'entretien de nos jardins et pour passer du déchet problématique à la ressource bénéfique !

Soutien à la pratique du compostage individuel

Le compostage est un moyen simple de gérer une partie importante des déchets issus du jardin et de la cuisine et de produire un amendement naturel pour votre jardin.

Composter vos déchets de jardin vous permet d'éviter des tâches fastidieuses (remplissage des sacs ou des bacs, mise en fagots des branchages, stockage, trajets à la déchetterie...).

Composter ses déchets permet de détourner de la collecte en moyenne 400 kg de déchets de jardin par foyer et par an, et près de 100 kg de déchets de cuisine !

La Métropole vous soutient dans cette démarche par une aide à l'acquisition d'un composteur.

Cette aide, équivalente à 100% du prix d'achat du matériel (dans la limite de 100€) est attribuée

selon les conditions suivantes et dans la limite de l'enveloppe budgétaire dévolue à ce dispositif.

- Aide réservée aux foyers résidant en habitat individuel sur le territoire de la Métropole.
- Acquisition d'un composteur de jardin en bois auprès détaillant professionnel (tous types de commerces, physiques ou en ligne).
- Caractéristiques techniques : seuls les composteurs de jardin en bois sont éligibles à cette aide.
- Adhésion à la [Charte de l'éco-jardinier zéro déchet](#)
- Engagement à participer aux enquêtes d'évaluation menées par la Métropole.

[Voir le règlement](#)

[Faire une demande d'aide pour l'achat d'un composteur](#)

Soutien à la pratique du broyage des déchets végétaux

Le broyage des végétaux du jardin est un moyen simple et efficace de réduire vos déchets et de jardiner durablement : le réemploi de la matière organique (en paillage permanent et en compostage) sur la parcelle où elle a été produite restaure le cycle naturel de la vie et contribue à la résilience des sols.

La Métropole vous soutient dans cette démarche par une aide à l'acquisition d'un broyeur.

Cette aide, équivalente à 50% du prix d'achat du matériel (dans la limite de 250€) est attribuée selon les conditions suivantes et dans la limite de l'enveloppe budgétaire dévolue à ce dispositif.

- Aide réservée aux foyers résidant en habitat individuel sur le territoire de la Métropole et disposant d'un linéaire de haie de plus de 5 mètres.
- Acquisition d'un broyeur (neuf ou reconditionné) auprès détaillant professionnel, d'une valeur minimale de 150 € TTC.
- Caractéristiques techniques du broyeur : alimentation électrique.
- Adhésion à la [Charte de l'éco-jardinier zéro déchet](#)
- Engagement à participer aux enquêtes d'évaluation menées par la Métropole.

[Voir le règlement](#)

[Faire une demande d'aide pour l'acquisition d'un broyeur à végétaux](#)

Quels déchets composter ? Comment équilibrer mon compost ? Quelles utilisations au jardin ? Y'a-t-il des nuisances ?

Posez toutes vos questions lors des sessions de formation proposées par la Métropole en partenariat avec On Va Semer (gratuit, sur inscription obligatoire – formats en salle ou en visioconférence. Réservé aux habitants des communes de la Métropole Rouen Normandie).

Inscrivez-vous aux sessions de formations

Table des matières